

## GENAPPE

# 13 millions, 1 500 places mais un gros problème d'accueillantes

**1 500 places d'accueil créées depuis 2011 en Brabant wallon.** La Province soutient le secteur mais les accueillantes se font rares.

● **Pauline VERHELST**

**A**ujourd'hui, en Brabant wallon, le nombre de places d'accueil de la petite enfance s'élève à 4 962. La Province bénéficie du meilleur taux de couverture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Selon le député provincial en charge de la Petite enfance, Tanguy Stuckens, le secteur de la petite enfance est le premier effort financier de la Province. Depuis 2011, plus de 13 millions d'euros lui ont été consacrés. Ainsi, près de 1 500 places d'accueil ont été créées et près de 3 500 places ont été mises en conformité pour répondre aux normes de sécurité.

Mais Tanguy Stuckens tire la sonnette d'alarme. Malgré l'ouverture des places d'accueil

en Brabant wallon, l'offre n'est pas suffisante et certaines accueillantes conventionnées abandonnent le métier, car le statut est souvent précaire...

« *Les accueillantes conventionnées n'ont pas de statut, elles sont tributaires du nombre d'enfants qu'elles accueillent quotidiennement, des absences, des épidémies... Si un enfant est malade, par exemple, les revenus de l'accueillante diminueront, regrette le député provincial, Tanguy Stuckens. Elles ont des horaires difficiles et c'est un métier particulièrement éprouvant. Aujourd'hui, il devient compliqué de trouver des accueillantes.* »

Du côté du secteur privé, là aussi, le député provincial attire l'attention notamment en termes de coûts. « *Les milieux d'accueils privés sont plus chers car ils doivent faire face à de nombreuses normes et coûts d'où l'augmentation de leurs tarifs. Si des places ferment dans le secteur privé, c'est à cause des tarifs que les parents ne peuvent plus se permettre de payer* », indique-t-il.

C'est de ce constat que la Province a mis en place, en 2014, une balise – à respecter pour bé-

néficiar des subventions provinciales – qui est le fruit d'une étude réalisée sur les tarifs dans les milieux privés en Brabant wallon. « *Notre objectif est de maîtriser l'augmentation des prix dans les milieux d'accueils privés. Dès lors, un tarif moyen est appliqué : 610 € par mois pour un accueil temps plein, montant qui peut être indexé de 2 % par an* », souligne Tanguy Stuckens.

## Soutenir la création de places et les accueillantes

S'il y a dix ans, le nombre d'accueillantes s'élevait à 400, aujourd'hui, elles ne sont plus que 240. Pour soutenir l'accueil de la petite enfance et inciter les accueillantes à continuer ou à commencer ce métier, la Province leur octroie une subvention annuelle jusqu'à 1 000 € par an.

Le Brabant wallon accorde également des subventions pouvant atteindre 70 % de l'estimation du coût total des travaux avec un maximum de 10 000 € par place créée dans les projets publics et privés, 5 000 € par place pour les crèches d'entreprise et 5 000 € pour les places en co-accueils publics. ■

## Plus de 180 demandes à Genappe

À Genappe, l'échevine de la Petite enfance, Stéphanie Bury, a souligné l'effort de la Ville en matière d'accueil de la petite enfance. « *Actuellement, la ville dispose de deux maisons d'accueil sur Genappe et d'un service d'accueillantes d'enfants conventionnées qui compte neuf accueillantes disposant de l'agrément* », explique

Stéphanie Bury.

Dans le secteur public, la capacité d'accueil se monte à 87 places d'accueil temps plein contre 57 dans le secteur privé.

Et d'ici la fin de l'année, la nouvelle crèche « Les Mini Pouces », à Bousval, sera inaugurée. Celle-ci accueillera 42 enfants. « *Les enfants accueillis par " Les Flibustiers "*

*seront transférés de même que le personnel social et l'équipe de puéricultrices. Au final, la Ville ouvrira 26 places ETP supplémentaires* », précise l'échevine de la Petite enfance. Encore faudra-t-il satisfaire la forte demande... Car pour l'instant, plus de 180, tous enfants confondus, attendent une place d'accueil pour les prochains mois.

# 1,7 million pour deux crèches

**L**e ministre wallon des Infrastructures de la Petite Enfance, René Collin (cdH), vient d'annoncer l'attribution de différents marchés concernant des travaux d'infrastructures pour l'accueil de la petite enfance.

Le premier marché concerne le gros œuvre (lot 1) du projet de construction d'une crèche de 42 places à Wavre par l'ASBL Silva Medical, à la clinique du Bois de la Pierre. La Wallonie intervient à hauteur de 1 million € sur l'ensemble du projet.

Le second marché porte sur la construction d'une nouvelle crèche com-

munale de 26 places, rue du Point du Jour à Bousval. Une enveloppe fermée de 730 025 € est réservée pour soutenir ce projet.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Plan Cigogne III volet 2 qui permettra la création de 3 186 nouvelles places d'accueil en Wallonie. Ces places seront financées progressivement entre 2015 et 2019. Parmi celles-ci, 2 496 places entrent dans le cadre d'une subvention en infrastructure d'accueil de la petite enfance permettant de financer l'achat et la construction de nouveaux bâtiments ou l'agrandissement, l'aménagement et l'équipement d'établissements existants. ■